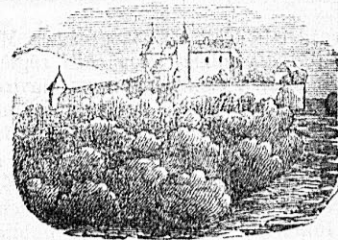




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —  
 » 6 mois, » 2 50  
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro: 5 cent.  
 On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

**Prix des annonces et réclames :**  
 Annonces: Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.,  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames: 20 cent. la ligne.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 15 février 1889.

## NOUVELLES SUISSES

**Conseil fédéral.** — Le Conseil fédéral a reçu de nombreuses demandes d'intervention contre les radiations d'électeurs radicaux faites par les autorités tessinoises. Il se borne, pour le moment, à attendre la réponse à la demande qu'il a faite au Conseil d'Etat du Tessin de lui communiquer la règle qu'il suit pour la révision des registres électoraux, afin d'éviter l'arbitraire ou de fausses interprétations.

**Fabriques.** — 3805 établissements industriels, occupant 152,370 ouvriers, se trouvaient l'année dernière soumis aux dispositions de la loi fédérale sur les fabriques.

**La contrebande de l'alcool.** — A la frontière du district de Porrentruy, la contrebande continue de plus belle. Chaque semaine, quelques milliers de litres de trois-six pénètrent clandestinement en Suisse; mais une partie de cette marchandise rentre ensuite à la sourdine en France, au préjudice des droits réunis. L'administration française, dit-on, va redoubler de sévérité et procéder à des enquêtes domiciliaires à Réchény et aux environs de cette localité. Sur le territoire suisse, les gardes-frontières déploient une grande activité pour tenir en échec les contrebandiers de Réchény. Plusieurs de ceux-ci sont actuellement sous les verrous. Près de deux mille litres de trois-six ont été saisis dans l'espace de quelques semaines. La plupart des contrebandiers paraissent être Alsaciens. Ils se servent de bidons qui ont la forme d'une cuirasse et qu'ils dissimulent facilement sous leur blouse.

**Zurich.** — Un voyageur se rendant, mercredi dernier, de Genève à Zurich ôta ses souliers, s'étendit sur le banc et s'endormit profondément. Arrivé à destination, sa chaussure avait disparu et il dut se rendre en chaussettes du train au buffet de la gare.

**Berne.** — On signale un curieux cas de longévité. Les époux Gigax, de Kirchberg, Berne, viennent de mourir ensemble, presque à la même heure. Ils étaient nés en 1794 et s'étaient mariés en 1819. Ils n'avaient pas d'enfants et vivaient dans une mo-

deste aisance. Il y a huit jours, le mari fut pris d'une fluxion de poitrine et mourut le troisième jour; sa femme, qui le soigna elle-même et ne quitta pas son chevet, malgré son grand âge, fut aussi atteinte de la même maladie et s'éteignit doucement quelques heures après lui. On les a enterrés le même jour, à la même place, de sorte qu'on peut dire que la mort ne les a point séparés.

— Les actionnaires et créanciers de la Banque populaire de Tramelan ont décidé la liquidation de cet établissement.

— Les libéraux de la Haute-Argovie ont créé une nouvelle organisation pour leur parti et spécialement pour favoriser la presse libérale.

— On expose actuellement au café Born à Berne 50 pièces de monnaies excessivement rares; ce sont des écus de cinq francs de l'année 1811, à l'effigie de Napoléon empereur et roi. Un connaisseur en a fait l'acquisition au prix de 6 francs l'exemplaire, mais elles doivent avoir, pour les numismates, une valeur bien supérieure. Du reste, des offres auraient déjà été faites de l'étranger.

**Uri.** — Les ruines du « Zwing Uri » ont été achetées, ainsi que la maison attenante, par un peintre autrichien, M. Hoffmann, qui a l'intention d'en faire un séjour d'été. Le *Journal d'Uri* regrette que le « Zwing Uri » ait passé en des mains étrangères.

**Bâle.** — Un assassinat suivi de vol a été commis ces jours derniers près de Bâle, à proximité de la frontière de l'Alsace. Un boucher d'Allschwyl, qui s'était proposé d'acheter du bétail dans une localité voisine, a été trouvé assassiné et affreusement mutilé dans la forêt. La victime était dépouillée de son argent et de ses papiers. L'auteur présumé de ce crime a été arrêté à Belfort; il était muni du passeport de la victime.

— M. Gœttig, pharmacien à Bâle, vient de publier un tableau à l'usage du public, indiquant les différents cas d'empoisonnement et pour chaque cas le contre-poison à employer et les soins à donner. Ce tableau sera d'une utilité incontestable, car il se présente fréquemment des cas d'empoisonnement dans lesquels on ne sait que faire.

**Saint-Gall.** — Les hommes de la commune de Tablat, recrutés dans les bataillons du landsturm, ont organisé des réunions où ils s'exercent au maniement du vetterli et de l'ancien fusil à tabatière Milbank-Amsler.

— Une grande assemblée anti-esclavagiste a eu lieu à St-Gall; sur la proposition de M. le landammann Keel, elle a voté une résolution sympathique à la cause qu'incarne le cardinal de Lavignerie.

— Deux ouvriers brodeurs saint-gallois de Montlingen, qui occupaient leurs loisirs à faire la contrebande du café sur la frontière autrichienne, ont été surpris par des douaniers autrichiens. Tous deux se jetèrent dans le Rhin. L'un d'eux s'est noyé. L'autre a été sauvé par un douanier qui a emmené sa capture à Feldkirch.

**Soleure.** — Mardi est décédé à Soleure le poète populaire Schild, connu aussi comme archéologue. Il était âgé de 68 ans.

**Argovie.** — La ville d'Aarau se propose de célébrer le centième anniversaire de la fondation de son corps de cadets par un rassemblement de cadets de toute la Suisse. On compte sur une participation de 4000 bouts d'hommes. La ville d'Aarau voudrait intéresser à cette fête le gouvernement cantonal et le département militaire fédéral.

— Dans un procès qui s'est jugé dernièrement, il s'agissait pour une des parties de faire, au moyen d'une copie de lettres, la preuve de certaines dates; mais chaque page du registre ne reproduisait que le chiffre « 8 », les factures, lettres, etc., portant en général, comme on le sait, les trois premiers chiffres imprimés; le juge a refusé d'admettre que la preuve de l'année en cause soit suffisante. Les commerçants feront bien de prendre garde à l'avenir, dit le *Tagblatt*, d'Oberargau, car les millésimes de 1889 et 1890 pourraient facilement donner lieu à des contestations.

**Grisons.** — M. le baron de Loë, qui avait fait une donation considérable au canton des Grisons, dans un but de bienfaisance, est en instance devant les tribunaux pour faire prononcer la révocation de cet acte de charité, le canton se refusant à exécuter ses engagements. Le donateur réside actuellement à Annemasse. Il a fait un testament universel en faveur de l'hôpital de St-Julien et se propose de léguer la plus grande partie de sa fortune aux pauvres de la Haute-Savoie, lorsqu'il en aura obtenu la restitution.

**Valais.** — M. le président du Tribunal fédéral n'a pas admis la requête de la municipalité de Zermatt tendant à la suspension provisoire de l'arrêté du gouvernement valaisan qui place sous régie la commune de Zermatt tant qu'elle se refusera à ac-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 22

## L'OR TYRAN

PAR PAUL VERDUN

Elle essaya de se justifier :  
 — Il faut bien travailler, monsieur le juge, pour gagner sa vie! Si on n'avait que les bénéfices de la loge pour mettre quelques sous de côté...  
 Mais Queyrat l'interrompit :  
 — Assez! vous n'êtes pas ici pour plaider, mais pour m'écouter et pour me répondre quand je vous interroge.  
 Madame Robinet sentit ses épaules se glacer. Ses jambes tremblèrent. Sa langue lui paraissait gonfler dans sa bouche. Il lui semblait qu'elle ne pourrait plus articuler une parole.  
 — Savez-vous quelque chose de particulier touchant le meurtre?  
 Avez-vous remarqué quelque allée et venue, quelque mouvement insolite dans la maison, soit avant, soit après le 15 septembre?  
 Cherchez dans votre mémoire!  
 Réfléchissez que si, sachant quelque chose, vous le cachez, soit dans la crainte que cela vous occasionne des désagréments, soit pour rendre service à un tiers, vous tomberez sous le coup de la loi.

Vous n'ignorez pas que la police parvient à connaître tout ce qu'elle veut!  
 Dites tout ce que vous savez, tout ce que vous avez entendu dire, tout ce que vous soupçonnez!  
 Ces paroles émuèrent la concierge au dernier point. Il n'était pas rassurant du tout, ce petit juge d'instruction! Il avait une façon de poser les questions, derrière laquelle se sentait la menace de la prison.  
 Cette pauvre madame Robinet! Elle avait complètement perdu l'air de triomphe dont elle marchait quand elle s'avancait de boutique en boutique par la rue du Commerce et la rue du Théâtre, racontant à ses amies l'honneur qui lui arrivait d'être mandée au Palais de justice. Bel honneur, en vérité! que maintenant elle eût volontiers troqué contre le soin modeste de balayer ses escaliers.  
 Dans son attitude affaissée ne se dessinait plus aucune ligne de la posture majestueuse dans laquelle elle se carrait en omnibus. Elle appuyait ses coudes sur ses genoux, et son front sur la paume de ses mains, et elle se creusait la cervelle pour chercher ce qu'elle pourrait bien apprendre au juge d'instruction de nouveau touchant la mort de René Bernard.  
 Tout à coup, elle eut un éclair d'inspiration.  
 — Monsieur! monsieur! dit-elle.  
 — Quoi?  
 — Avez-vous interrogé les locataires?  
 — Non.  
 — Ils ont peut-être remarqué quelque chose, eux!  
 — Je les interrogerai. Qu'est-ce qui vous fait penser que j'apprendrai du nouveau en les questionnant?  
 — C'est parce que...

— Vous hésitez. Parlez! Ne craignez rien!  
 — Il y en a un qu'on n'a pas vu dans la maison depuis le jour du crime!  
 — Queyrat bondit.  
 — Vous connaissiez un fait de cette importance, et vous n'en parlez pas!  
 Expliquez-vous! Le nom de ce locataire?  
 — Il s'appelle Stephan Mordy.  
 — Vous l'avez vu partir?  
 — Non.  
 — Depuis combien de temps ne l'avez-vous plus vu?  
 — Depuis le 14 au soir. Il est monté chez lui vers huit heures. Depuis, je ne l'ai plus aperçu.  
 — Il est donc en voyage, à moins que...  
 Queyrat n'acheva pas sa phrase, mais la concierge comprit sa pensée.  
 — Oh! monsieur le juge! s'écria-t-elle. Deux crimes en même temps dans la maison, dans une maison si bien tenue! Ça ne serait pas possible.  
 Et elle répéta en sourdine :  
 — Dans une maison si bien tenue!... songez donc!... dans une maison si bien tenue!...  
 Le petit vieillard était en proie à une grande agitation. Il allait et venait à pas précipités.  
 Il s'arrêta pour interroger :  
 — On n'a pas vu ce Stephan Mordy depuis le 14 septembre! Comment se fait-il que ni vous, ni personne n'ait songé à me prévenir, moi, ou le commissaire de police, de cette disparition?  
 — Eh! monsieur! dans de pareils événements, on perd la tête!

**Anna CSILLAG,**  
 herbes cheveux à la Loreley, 5 centimètres, que j'ai fait suite d'un usage continu de pomnade que j'ai moi-même cuisinée capable de favoriser la croissance des cheveux, d'empêcher le fortifier le cuir chevelu! puis également faire croître messieurs, une barbe abondante et forte!  
 Le produit après un court usage lance et la beauté des cheveux la barbe et les empêche de pousser à un âge très avancé. Un flacon est de 5 fr. Le mandat postal on contre en est dans le monde entier.  
**LAG & Co**  
 pest, Königsgasse 52,  
 s commandes doivent être [473]

**VOINES BLANCHES**  
 1887. — Prix réduits.  
**BARBEY-ROCHAT.**  
 Voies-Blanches, Bulle. [84]

**ANNUAIRE**  
 ou  
**ALPHABET DE POCHE**  
 du canton de Fribourg  
 s reliures, de 1 fr. à 2 fr. 50.  
 Fribourgeoises 1889.  
**LE D'UN DRAPEAU**  
 le général CASTELLA.  
 Prix: 50 cent.

**VENDEUR**  
 de chasse en bon état. [66]  
 A. DAVET, procureur, à Bulle.

**A louer :**  
 ement de 5 pièces au rez-de-maison Castella, en ville. [495]  
 u notaire Dupré, à Bulle.

**PREMIÈRE OU A LOUER**  
 et trois quarts de pré aux Cour-de Bulle. [63]  
 u notaire MENOUD.

**poste pour collections.**  
 un magasin pour la vente en vente facile et lucrative. S'adresser O3776L à Orell Füssli & Co. [75]

**Cassée**  
 e Jaman, à Montbovon, dimanche 17 février.  
 ordiale.  
 REYMOND.

er aux meubles mats et tachés ut primitif, qu'on fasse un essai au

**AU COPAL POUR MEUBLES**  
 era surprenant.  
 on avec mode d'emploi: 80 cent. pour le district à l'imprimerie, à Bulle.

— Imprimerie Emile Lenz.

corder le droit de bourgeoisie à M. Seiler et à sa famille. L'administration sous régie des affaires communales a commencé il y a environ trois semaines, elle durera en tous cas jusqu'au moment où le jugement du Tribunal fédéral sera rendu.

**Vaud.** — La publication des albums officiels de la Fête des vigneronniers a été adjugée à MM. les libraires F. Payot, à Lausanne; Lœrtscher et fils, et Jacot-Guillarmot, à Vevey. Cette publication comprendra un album, contenant tout le cortège, et un second, plus grand, en couleurs, reproduisant les cinq groupes de figurants pendant les représentations.

**Neuchâtel.** — Samedi matin, à 5 h. 55, deux trains spéciaux, escortés de gendarmes et chargés de dynamite, ont passé en gare de la Chaux-de-Fonds; ces convois viennent d'Espagne et sont dirigés sur Fluelen.

— Dans la nuit du 10 au 11, les habitants de la maison Vittori, à Fleurier, furent réveillés par des craquements étranges. On constata que cet immeuble était pressé par un énorme amas de terre descendu de la montagne. Il était 5 heures du matin. Quand le jour parut, on vit que la côte au-dessus de Belleruche, appelée « La Caroline », était déchirée en tous sens par de larges fissures. Une étendue de terrain de plus de deux hectares était en mouvement.

Cinq maisons se trouvent à cet endroit entre la Côte et la rivière. Elles furent évacuées. Toute la journée, le corps de sauvetage de Fleurier a travaillé à cette opération.

Vers 4 heures de l'après-midi, la maison Vittori, grande construction contenant distillerie, écurie, grange, logements, fendue en tous sens, s'écroulait avec fracas. Les quatre autres maisons en danger sont aussi fendues. Elles auront peut-être aussi le même sort. On dit qu'il y a une centaine de personnes délogées.

Tout le terrain en mouvement glisse sur une couche de marne. Dans la partie supérieure de l'éboulement, c'est un véritable chaos de blocs de terre, de rochers, etc., coupés de grandes crevasses. Si la pluie se mettait de la partie, l'affaire prendrait une tournure beaucoup plus sérieuse et il serait possible que l'Areuse fût obstruée.

On peut estimer à plusieurs centaines de mille mètres cubes la totalité des matériaux en mouvement.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — La Chambre a discuté le scrutin d'arrondissement et a voté l'urgence sur cette question. M. Floquet a déclaré qu'il a été partisan du scrutin de liste, mais qu'il a abdiqué ses préférences devant les sentiments et les intérêts du pays qui manifestent un grand mouvement en faveur du scrutin d'arrondissement. D'ailleurs, on est en présence d'une conspiration de partis coalisés et de prétentions s'appuyant sur l'équivoque ou la trahison. Il faut déjouer la conspiration électorale. En attendant, la force de la loi déjoue une conspiration illégale.

La Chambre a adopté tous les articles du projet. La loi rétablissant le scrutin d'arrondissement a été adoptée dans son ensemble par 268 voix contre 222.

**Démission de M. Floquet.** — Jeudi, le baron de Mackau, de la droite, demande l'ajournement de la discussion sur la révision, afin que le gouvernement puisse préparer un projet de dissolution. M. Floquet repousse l'ajournement; il dit que le gouvernement

ne songe nullement à la dissolution. L'ajournement est repoussé par 375 voix contre 173.

M. Boulanger assistait à la séance. Le prince de Galles était dans la tribune diplomatique.

M. Douville-Maillefeu présente aussi une proposition d'ajournement, mais pour des raisons différentes. Une période électorale est ouverte dès aujourd'hui, dit-il; laissons au peuple le soin d'indiquer la révision qu'il veut et ne perdons pas de temps à délibérer sur une question qui n'est nullement définie; ne faisons pas une politique d'amour-propre, mais une politique de bon sens.

M. Floquet rappelle qu'on a décidé d'inscrire la révision après le scrutin d'arrondissement.

Néanmoins l'ajournement est voté par 307 voix contre 218.

M. Floquet annonce alors qu'il va donner sa démission.

La séance est levée; la Chambre s'ajourne à lundi.

— Le lithographe Dauga, auteur des assassinats de Pont-à-Mousson, dont nous avons annoncé l'arrestation à Epinal dans notre dernier numéro, est entré dans la voie des aveux.

— Un grand incendie s'est déclaré dans la nuit de mardi, à Reims, dans les salons d'un M. Barry, pendant un bal auquel assistaient 175 invités.

Un musicien a été brûlé sous les décombres des salons.

Les pertes matérielles sont évaluées à 300,000 fr.

**Italie.** — Le 13 courant ont commencé les travaux ordonnés par la municipalité pour procurer de l'ouvrage aux ouvriers sans travail.

On en occupera 1200.

La ville est tranquille.

On a retenu 105 individus parmi ceux qui ont été arrêtés à la suite des troubles.

Les autres ont été mis en liberté.

**Belgique.** — Une collision entre l'express de Bruxelles a eu lieu près de la gare de Maubeuge, ensuite d'une fausse manœuvre d'aiguillage. Un épais brouillard empêcha les mécaniciens de s'apercevoir à temps du danger. Un voyageur est tué; cinq blessés.

**Allemagne.** — La septième fête nationale allemande de gymnastique sera célébrée à Munich le dimanche 28, lundi 29 et mardi 30 juillet de cette année. Les comités sont déjà en pleine activité. La fête est donnée sous le protectorat du prince-régent Luitpold et le président d'honneur est le prince Louis de Bavière.

**Autriche-Hongrie.** — A Laybach, la foule a donné un charivari à l'évêque, qui n'avait pas autorisé les messes pour le repos de l'âme du prince Rodolphe, et a cassé, à coups de pierres, les vitres du palais épiscopal. Le curé de Florisdorf, qui se trouve dans la banlieue de Vienne, a également refusé de dire une messe. Le fait a été d'autant plus remarqué que ce curé, M. Aichhorn, est membre de la Chambre des députés.

**Haïti.** — Les dernières nouvelles d'Haïti sont très graves. Le général Légitime, qui paraissait maître du terrain vers la fin du mois de décembre, paraît avoir succombé devant les forces du général Hippolyte qui lui disputait le pouvoir. Et celui-ci n'a réussi qu'en poussant la guerre civile jusqu'à ses dernières limites. Il a traité avec la dernière rigueur les partisans du gouvernement régulier, massacré toute une garnison, bombardé une ville, opéré comme en pays ennemi sur le territoire de la République qu'il prétend gouverner.

— Il ne m'a jamais adressé la parole.

A chaque trimestre il descend l'argent de son terme dans une enveloppe, et me dit: « Voilà! »

Il vérifie la quittance que je lui remets, dit: « Merci! » et c'est fini, comme conversation, jusqu'au terme suivant.

Au jour de l'an, il me donne mes étrennes dans une enveloppe également, et dit: « Bonne année, madame Robinet! » et il se sauve avant que j'aie eu le temps de le remercier.

Je vous le dis, ça n'est pas un homme, c'est un ours!

— Est-il Français? Son nom ne l'indique pas.

— M. Mordy parle avec un accent étranger qui ressemble à l'allemand.

— Vous n'avez pas entendu dire qu'il ait des parents à Paris?

— Non, et je ne le crois pas.

Quand il a loué rue Fondary, il venait de l'étranger. Il a payé un terme d'avance, a acheté des meubles et s'est installé.

— Est-il entré immédiatement à la banque d'Odon Wegrow!

— Je crois que oui, autant du moins qu'on peut savoir quelque chose touchant cet homme.

— A quel étage loge-t-il?

— Au quatrième. Sa porte fait pendant à celle de M. René Bernard.

— C'est le voisin immédiat de l'assassiné! s'exclama le juge d'instruction.

Queyrat réfléchissait:

— Un étranger, célibataire, sans aucune attache d'amitié ni de famille, employé chez le futur beau-père de René Bernard, qui pouvait avoir vu les billets dus par Gustave Marchand, qui n'a pas paru depuis le crime!

**Etats-Unis.** — Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la peine de mort est appliquée aux Etats-Unis au moyen de l'électricité. Une commission de spécialistes a fait sur toutes espèces d'animaux, gros et petits, les expériences nécessaires à la bonne marche de « l'exécution ». Le courant alterné doit avoir, à leur dire, une tension de 1000 à 1500 volts, et doit alterner au moins 300 fois à la seconde. La conduite bien isolée se termine par des plaques en métal de 4 à 8 centimètres de diamètre; l'une de celle-ci s'applique sur le front, l'autre sur la nuque du condamné. Un peu d'eau acidulée ou salée facilite le contact. Un bouton est pressé et crac... c'en est fait. Plusieurs condamnés attendent actuellement leur tour.

L'autre jour, on a fait l'essai de l'appareil sur un éléphant d'une force extraordinaire, qui s'est affaissé d'un coup, tué instantanément, sans redonner signe de vie.

## CANTON DE FRIBOURG

**Nécrologie.** — Nous apprenons la triste nouvelle du décès, survenu presque subitement mardi soir, de M. Jules DALER, banquier. Retiré des affaires depuis plusieurs années, l'honorable défunt était un homme de cœur qui s'intéressait beaucoup aux pauvres et aux institutions de bienfaisance. Il faisait partie des conseils de la Banque cantonale et de la Caisse hypothécaire; il était aussi l'un des plus anciens membres du Cercle littéraire et de commerce.

Le défunt était âgé de 65 ans.

**Conseil d'Etat.** — Séance du 8 février. — On autorise la commune de Châtres à procéder à un échange d'immeuble.

— M. Casimir Niquille, confirmé en qualité d'inspecteur forestier, est introduit et assermenté.

— Le Conseil approuve les comptes du Collège, les comptes de l'Internat et les comptes de la fondation Fournier pour l'exercice de 1888.

— Il accepte avec remerciements pour les services rendus la démission de M. le Dr Python comme membre de la Commission de santé et nomme en son remplacement M. le Dr Crausaz, à Rue.

— Il nomme:

M. l'abbé Joseph Gremaud, rév. curé de Farvagny, membre de la Commission scolaire de cette localité; Mme Henriette Pfyffer, institutrice à l'école de Portalan; Mme Antoinette Vinet, institutrice à l'école des filles de Porsel.

— Il accepte la démission de M. Nicolas Rotzetter en qualité de syndic de St-Sylvestre avec remerciements pour les services rendus et nomme en son lieu et place M. Jean Kolly, président du Conseil de paroisse Auf dem Moosse.

**Séance du 12 février.** — On adopte un projet d'arrêté fixant sur le 24 mars prochain le renouvellement intégral des conseils généraux.

— La commune de Grandvillard est autorisée à procéder à la vente d'une parcelle de terrain.

— On confirme dans leurs fonctions:

MM. Chappuis, Joseph, syndic de Magnedens; Meyer, Isidore, syndic de Marly-le-Petit; Bochud, François, syndic de Posieux; Biemann, Pierre, syndic de Villarsel-sur-Marly.

— On accepte la démission de M. Fr. Molleyre en qualité de syndic de St-Martin, avec remerciements pour les services rendus, et on nomme en son lieu et place M. Joseph Molleyre, à St-Martin.

Cela ferait un excellent assassin!... ou le complice du meurtrier!... ou sa victime!...

XV  
L'ÉPIGRAMME

Décidément, ce lundi, 20 septembre, ne pouvait manquer de devenir une journée mémorable dans la vie de madame veuve Robinet; car, à peine était-elle installée dans sa loge, à peine ses voisines, qui guettaient son retour, étaient-elles accourues pour réclamer les détails qu'elle avait promis de leur donner sur son entrevue avec le juge d'instruction, à peine commençait-elle à leur narrer les péripéties de la conversation, qu'un homme d'une trentaine d'années, en jaquette noire et en pantalon gris, porteur d'un chapeau à haute forme et d'une canne en jonc, entra dans la maison.

La concierge, présageant quelque nouvelle aventure, se précipita au-devant de l'inconnu.

— Vous désirez, monsieur?

L'étranger souleva son chapeau et répondit en souriant gracieusement:

— Madame, avoir le plaisir de vous entretenir quelques instants.

— Entrez dans ma loge, monsieur.

— Madame, dit l'homme, j'appartiens à la rédaction du *Courrier politique*, où j'écris la chronique judiciaire, que je signe du pseudonyme d'Alquazil.

Le journal a relaté la découverte du cadavre de M. René Bernard et l'arrestation de M. Gustave Marchand, comme vous pouvez le constater en parcourant l'article que voici.

**Vaccination**

exécution de l'art. sur l'assurance con leur propriétaires q leur jeune bétail (quartier) sont inv à l'inspecteur du nombre de têtes de à cette opération.

Les inspecteurs scriptions des pro au préfet du distri

Le propriétaire tomatique n'a dro que la pièce de bé l'intervalle de 7 à risé du canton.

**Incendie.** —

consumé à Sévaz M. Baptiste Krou restés dans les fla contre, ont pu étr ver le bâtiment i cause de la forte née et de la gran tre est inconnue

**La neige**

par H. AUDEV

Elle le porta d sant la forêt atte

Là, elle le fit n Mais l'enfant n

Malgré sa bon l'exercice à ses p

pu parcourir un

Bientôt il s'arr Ayant rencon

construire un éd

En tout autre faire.

Les plaisirs de sirs à elle, ses se

Mais la route dans ses bras.

remplir de larm elle lui fit prend

de cette chanson

Enfant, venez

Qui nous C'est l'astre

L'espoir

Garde bien p

Mon bel

Et si tu sens

Espère,

Pour toi, la v

Mais pa

On est envel

Comme

L'illusion s'e

Sans un

Pour qu'un r

Espère,

— Espère ex

Et il regard

s'il était l'heure

Et il dépla la

qua du doigt, à m

Il fit une pause

l'exactitude de so

— Mieux que p

heureuse affaire,

et je viens vous d

quelques nouvean

lecteurs du *Cour*

Vous savez com

et surtout à celu

sont attendus ave

un réel service at

que vous savez.

Au fur et à me

binet redressait

La justice de s

c'était le mot qu

désigner l'interc

struction et la ré

tice de son pays

la presse, une de

du chroniqueur

quelques enseig

Et dans son in

elle qui n'était j

un luxueux salon

aux monlures dor

rier politique, ent

lement au journ

**Vaccination contre le quartier.** — En exécution de l'art. 23 de la loi du 27 septembre 1888 sur l'assurance contre la mortalité de l'espèce bovine, les propriétaires qui ont l'intention de faire vacciner leur jeune bétail contre le charbon symptomatique (quartier) sont invités à indiquer jusqu'au 24 février, à l'inspecteur du bétail de leur arrondissement, le nombre de têtes de bétail qu'ils désirent soumettre à cette opération.

Les inspecteurs du bétail remettront les listes d'inscriptions des propriétaires de leur arrondissement au préfet du district jusqu'au 28 février courant.

Le propriétaire d'un animal péri du charbon symptomatique n'a droit à l'indemnité qu'à la condition que la pièce de bétail ait été vaccinée deux fois, dans l'intervalle de 7 à 11 jours, par un vétérinaire autorisé du canton.

**Incendie.** — Mercredi, vers midi, un incendie a consumé à Sévaz une grande ferme appartenant à M. Baptiste Kroug. Le chédaïl et les récoltes sont restés dans les flammes, le bétail et le mobilier, par contre, ont pu être sauvés. Les efforts faits pour sauver le bâtiment incendié furent presque inutiles à cause de la forte bise qui soufflait pendant cette journée et de la grande pénurie d'eau. La cause du sinistre est inconnue et le mobilier n'était pas assuré.

VARIÉTÉ

La neige et les vertes feuilles.

PASTORALE  
par H. AUDEVAL (de la Société des gens de lettres).

(Suite.)

Elle le porta dans ses bras jusqu'au chemin traversant la forêt attenante à Chézy.

Là, elle le fit marcher un peu. Mais l'enfant n'avancait pas vite.

Malgré sa bonne volonté et son désir de donner de l'exercice à ses petites jambes, tout au plus aurait-il pu parcourir un kilomètre en quinze jours.

Bientôt il s'arrêta. Ayant rencontré du sable, il voulut absolument construire un édifice.

En tout autre circonstance, sa mère l'eût laissé faire.

Les plaisirs de son enfant étaient devenus ses plaisirs à elle, ses seuls plaisirs.

Mais la route était longue; Marcelle prit Jean dans ses bras. Puis, voyant les yeux de son fils se remplir de larmes, elle l'embrassa, elle lui sourit, elle lui fit prendre patience en le berçant doucement de cette chanson tout en marchant :

Enfant, veux-tu savoir quelle est l'heureuse étoile  
Qui nous guide au bonheur?  
C'est l'étoile rayonnant que jamais rien ne voile;  
L'espoir dans le Seigneur,  
Garde bien pour plus tard ce trésor de l'enfance,  
Mon bel ange à l'œil bleu,  
Et si tu sens ton âme en proie à la souffrance,  
Espère, espère en Dieu.

Pour toi, la vie est encore radieuse et belle,  
Mais parfois, morne et seul,  
On est enveloppé dans la douleur cruelle  
Comme dans un linceul.

L'illusion s'en va, l'amitié nous délaisse  
Sans un dernier adieu;  
Pour qu'un rayon divin chasse alors la tristesse,  
Espère, espère en Dieu.

— Espère en Dieu ! balbutia le petit Jean.  
Et il regarda sa mère comme pour lui demander  
s'il était l'heure de se coucher.

Et il déplaça la feuille qu'il avait tirée de sa poche et indiqua du doigt, à madame Robinet, le passage dont il parlait. Il fit une pause pour permettre à la concierge de vérifier l'exactitude de son dire, puis il continua :

— Mieux que personne, vous êtes au courant de cette malheureuse affaire, puisqu'elle s'est passée dans votre maison, et je viens vous demander si vous ne pourriez pas me fournir quelques nouveaux renseignements propres à intéresser les lecteurs du *Courrier politique*.

Vous savez combien les détails qui se rapportent à un crime, et surtout à celui-là, où l'assassin présumé est un écrivain, sont attendus avec impatience par le public, et vous rendriez un réel service au journal en voulant bien me faire part de ce que vous savez.

Au fur et à mesure que le journaliste parlait, madame Robinet redressait la tête.

La justice de son pays l'avait consultée. — Consultée ! oui, c'était le mot que dans son for intérieur elle employait pour désigner l'interrogatoire que lui avait fait subir le juge d'instruction et la réprimande qu'il lui avait adressée. — La justice de son pays l'avait donc consultée; voilà que maintenant elle était consultée par le public; voilà que maintenant elle était consultée par l'organe du chroniqueur d'un grand journal, la prière de lui fournir quelques renseignements.

Et dans son imagination vaine, elle se représentait, elle qui n'était jamais entrée dans les bureaux d'un journal, un luxueux salon, au parquet bien ciré, aux grandes glaces et aux moulures dorées, au milieu duquel le directeur du *Courrier politique*, entouré de toute la rédaction, confiait solennellement au journaliste qui signait *Alguazil* la haute mis-

D'habitude, en effet, elle lui chantait cette chanson tous les soirs, pour l'endormir sous la protection du Seigneur.

Les choses extérieures, il est vrai, appelaient l'attention de Jean. Les grands arbres étalaient leurs panaches verts dans l'air immobile, les oiseaux, parfois, voletaient de branche en branche ou lançaient des notes éclatantes et rapides comme une fusée, qui venaient distraire l'enfant. Mais, d'un autre côté, la chaleur était accablante, et ajoutait à l'effet accoutumé de la chanson du foyer.

Marcelle continua :

Si tout sourit un jour à ta jeune existence,  
Souviens-toi du malheur.  
Donne à tous une amène, et des mots d'espérance  
Donne à chaque douleur.  
Le pauvre qui blasphème et maudit tout sur terre  
Est satisfait de peu,  
Quand on lui dit tout bas, en calmant sa misère,  
Espère, espère en Dieu.

— Bonsoir ! bonsoir ! murmura Jean.  
Et il s'endormit profondément.

Sa mère pencha la tête vers lui, et des lèvres effleura son front.

Et elle marcha plus vite. Elle ne sentait pas la fatigue, car son cher et doux fardeau, en qui se résumaient maintenant le passé et l'avenir, était plutôt pour elle une allégeance à ses peines qu'un poids véritable.

Oui, Jean était pour elle l'avenir tout entier. Ainsi que le lui avait dit Marianne Martin Riaux, Marcelle portait dignement le voile des veuves, et s'était promis d'être ensevelie dans ses plis.

Elle était pourtant belle et jeune encore. Mais les grands cœurs comprennent malaisément les affections qui se succèdent les unes aux autres, comme les fleurs d'un arbuste à chaque saison nouvelle. Ils n'aiment qu'une fois, et, si l'objet de leur affection est ravi, ils vivent par les souvenirs en attendant la réunion dans la vie éternelle. Marcelle, d'ailleurs, n'avait-elle pas une ineffable compensation à son veuvage ? Elle possédait un fils, elle ne vivait que par lui et pour lui. Grâce à son fils, un rayon d'espérance glissait encore parfois sur ses vêtements noirs, une lueur de joie étincelait souvent à travers ses larmes de veuve.

Bientôt, tout en s'enfonçant de plus en plus dans la forêt, elle arriva sur un plateau très élevé et presque entièrement découvert.

Quelques gigantesques châtaigniers avaient seuls pu s'acclimater dans l'air vif de ce sommet.

Près de leurs troncs crevassés par la foudre et à moitié pourris, s'élançaient de jeunes tiges droites et flexibles, destinées à les remplacer un jour, lorsque les vents déchainés auraient jeté bas ces colosses qui n'avaient plus de force et de sève que dans l'écorce.

Ils étaient là, laissant passer les âges, paraissant presque aussi vieux qu'un énorme rocher sombre qui, comme un géant robuste, soutenait les masses de terre où croissent les arbres.

Au-dessous du rocher taillé à pic, au fond de l'abîme, serpente une petite rivière, aux fraîches eaux murmurantes, dont le bruit, toutefois, ne parvient pas jusqu'à ces hauteurs, et se perd dans le feuillage épais des vergnes et des saules.

Afin de marcher sur le tapis de mousse qui s'étendait aux pieds des châtaigniers, Marcelle Gaubert côtoya un instant cet abîme.

Tout à coup elle s'arrêta, frémissante.

Une louve était devant elle, l'œil fixe, le poil hérissé, les mamelles pendantes et tarées.

— Elle voyait, oui, elle voyait véritablement, comme si elle avait eu la scène devant les yeux, le grand geste noble de ce directeur étendant le bras, pendant qu'il prononçait :

— Allez ! Recueillez précieusement les renseignements que cette dame voudra bien vous donner, ayez garde d'en oublier aucun, et rapportez-les aussitôt.

Pour un peu, ce directeur qu'imaginait la concierge eût ajouté :

— Le sort du journal dépend de votre habileté et de la complaisance de cette dame.

Le journaliste avait terminé son petit discours depuis deux bonnes minutes, et considérait avec étonnement madame Robinet qui se perdait dans ses rêveries et fixait des yeux vagues sur le plafond de sa loge, comme si elle eût été en extase.

C'est que, pensez donc, elle recevait l'honneur de cette visite d'un journaliste devant des voisins qui, possédant, comme elle, une langue bien pendue, en allaient répandre avec rapidité l'heureuse nouvelle dans tout le quartier.

Enfin, elle se décida à descendre des sommets nuageux où sa vanité l'avait portée pour répondre aux questions du journaliste.

Queyrat lui avait recommandé d'être discrète et de ne pas parler de la disparition de Stéphane Mordy, mais le plaisir de causer et le désir de paraître plus instruite qu'elle ne l'était, en réalité, de l'affaire Bernard, la décidèrent à braver cette défense. D'ailleurs, le petit vieillard était loin...

(A suivre.)

— C'est une mère, et elle a faim ! se dit la veuve. Je suis perdue.

Elle voulut fuir. La louve, en trois bonds, fut près d'elle.

Puis les deux mères se regardèrent, immobiles. Marcelle, tout en serrant d'un bras son fils sur sa poitrine, saisit de l'autre une tige de châtaignier, afin de s'en faire un bâton, une arme.

Mais le bois flexible ne se rompit pas sous l'effort. Alors, elle eut une inspiration. Elle retira sa mante, y plaça l'enfant, noua les quatre bouts, ressaisit la tige d'arbre, la fit ployer, la lâcha ensuite, et son fils, qui dormait toujours, se trouva suspendu à une certaine hauteur, comme dans un hamac.

Tout est piège et appréhension pour les loups. Aussi la louve laissa s'accomplir cette action, qui d'ailleurs fut brusque et rapide comme l'éclair.

— J'ai fait ce que j'ai pu, se dit la veuve. Dieu fera le reste.

Et elle attendit. Ce ne fut pas long. La louve lui sauta à la gorge, et les deux mères roulèrent sur le sol.

Vainement Marcelle essaya avec ses deux mains de disjoindre cette terrible mâchoire qui l'étranglait. Se sentant vaincue et près de succomber en abandonnant son fils sans défense aux attaques de la louve, elle se traîna, elle rampa jusqu'au bord de l'abîme béant, au fond duquel coulait la petite rivière.

Puis elle jeta un regard d'adieu à son fils, et, par un effort désespéré, elle entraîna la bête fauve dans le précipice.

Leur chute ne les sépara point. Se heurtant toutes deux aux aspérités du rocher, elles arrivèrent brisées et mortes au fond du gouffre. (A suivre.)

FAITS DIVERS

Les brûlures sont choses fréquentes aussi bien à la ville qu'à la campagne, surtout chez les enfants qui ne calculent souvent pas le danger. Priver la partie brûlée d'air est un vieux remède bien connu et cela s'obtient soit avec un corps gras, tel que l'huile, le beurre ou avec de la farine ou encore avec de la ouate, des bandages, etc. Voici un nouveau remède que l'on dit aussi efficace qu'il est simple. Lorsqu'on s'est brûlé d'une façon quelconque, il faut tremper la partie brûlée dans de l'eau tiède et l'y tenir aussi longtemps que l'on souffre et même s'endormir ainsi. Aussitôt la partie brûlée trempée dans l'eau tiède, la douleur disparaît et on se guérit en peu de temps.

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE DE LA SCIENCE ET DE L'INDUSTRIE, revue mensuelle illustrée. Genève, librairie Stapelmohr; Lausanne, 21 rue du Pont. — Abonnement : 6 fr. 50.

A notre époque de découvertes de toutes sortes, chacun éprouve plus ou moins la nécessité de se tenir au courant du grand mouvement scientifique et industriel. Mais tout le monde n'a pas le loisir ni les moyens de lire d'une façon suivie de volumineuses et coûteuses publications. Or, il existe depuis plus de dix ans dans notre pays une revue illustrée, trop peu connue, à notre avis, qui devrait, étant donné son caractère national et populaire et son prix modique, figurer sur la table de beaucoup de familles de notre connaissance. Nous voulons parler du *Monde de la science*, journal fondé en 1878, quelques mois avant l'exposition universelle de Paris. Cette publication n'est pas mal nommée, et c'est une véritable excursion dans « le monde de la science et de l'industrie » que font chaque mois ses abonnés, grâce au zèle et à la compétence de ses rédacteurs, suisses pour la plupart, et grâce aussi à ses jolies gravures. Ajoutons que cette excursion, toujours variée, est des plus intéressantes et des plus instructives. Il nous suffira, pour en donner une idée, de reproduire le sommaire du numéro du 15 janvier :

« L'origine du pétrole. — Influence du magnétisme sur les montres (avec illustration). — L'exploitation de la glace dans les Alpes et dans le Jura (avec illustration). — Les animaux ressuscités. — Un nouvel appareil photographique, le Kodak (avec illustration). — Chronique. — Faits divers. »

Nous ne saurions mieux faire, pour recommander cette publication, que de répéter ce qu'en disait récemment un de nos instituteurs les plus estimés dans un journal pédagogique bien connu de la Suisse romande :

« Cette revue offre un réel intérêt allié à une utilité qui ne l'est pas moins. »

**ANÉMIE, FAIBLESSE**, ainsi que la disposition aux maux, le manque d'appétit, les crampes d'estomac, disparaissent avec la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez, le seul qui ait été honoré d'une médaille à l'Académie nationale Paris 1887; le seul qui ait obtenu une médaille au grand Concours des sciences à Bruxelles en 1888; outre dix médailles or et argent et six diplômes d'honneur dans les expositions internationales.

Le public évitera les mauvaises imitations en exigeant sur chaque flacon la marque des Deux Palmiers et le nom de Fréd. Golliez.

En vente dans les pharmacies. Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat. (H4X)

ous le 1<sup>er</sup> janvier, la peine  
ux Etats-Unis au moyen de  
ssion de spécialistes a fait  
aux, gros et petits, les ex-  
la bonne marche de « l'exé-  
erné doit avoir, à leur dire,  
500 volts, et doit alterner  
seconde. La conduite bien  
s plaques en métal de 4 à 8  
l'une de celle-ci s'applique  
la nuque du condamné. Un  
salée facilite le contact. Un  
c... c'en est fait. Plusieurs  
ellement leur tour.  
l'essai de l'appareil sur un  
ordinaire, qui s'est affaissé  
ément, sans redonner signe

E FRIBOURG

us apprenons la triste nou-  
presque subitement mardi  
banquier. Retiré des affaires  
l'honorable défunt était un  
cressait beaucoup aux pau-  
bienfaisance. Il faisait par-  
que cantonale et de la Caisse  
ussi l'un des plus anciens  
aire et de commerce.  
65 ans.

Séance du 8 février. — On  
Châtres à procéder à un  
e, confirmé en qualité d'in-  
roduit et assermenté.  
ave les comptes du Collège,  
c et les comptes de la fonda-  
rvice de 1888.  
mercements pour les services  
f. le Dr Python comme mem-  
santé et nomme en son rem-  
asaz, à Rue.

aud, rév. curé de Farvagny,  
on scolaire de cette localité;  
institutrice à l'école de Por-  
Vinet, institutrice à l'école  
ssion de M. Nicolas Rotzetter  
St-Sylvestre avec remercie-  
endus et nomme en son lieu  
président du Conseil de pa-

— On adopte un projet d'ar-  
rs prochain le renouvellement  
éraux.

Grandvillard est autorisée à  
ne parcelle de terrain.  
leurs fonctions :

ph, syndic de Magnedens;  
de Marly-le-Petit; Bochud,  
ieux; Biemann, Pierre, syr-  
ly.

mission de M. Fr. Molleyre en  
Martin, avec remerciements  
s, et on nomme en son lieu et  
re, à St-Martin.

XV  
ÉPIGRAMME

septembre, ne pouvait manquer de  
rable dans la vie de madame veuve  
elle installée dans sa loge, à peine  
son retour, étaient-elles accourues  
qu'elle avait promis de leur donner  
age d'instruction, à peine commen-  
périétés de la conversation, qu'un  
années, en jaquette noire et en pan-  
apeau à haute forme et d'une canne  
son.

ant quelque nouvelle aventure, se  
connaît.

eur ?  
a chapeau et répondit en souriant

laisir de vous entretenir quelques  
e, monsieur.  
me, j'appartiens à la rédaction du  
ris la chronique judiciaire, que je  
lguazil.  
découverte du cadavre de M. René  
de M. Gustave Marchand, comme  
en parcourant l'article que voici.

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de Jean-Jacques BASTI, agriculteur, à Riaz, fera vendre en mises publiques, le **mercredi 27 février prochain**, dès les 10 heures du matin, sur les Monts de Riaz, une jument, une vache, un porc, un brebis, un agneau, 14 poules, des instruments aratoires : faux, fourches, rateaux, colliers, chars, instruments divers, meubles meublants, batterie de cuisine, linge, literie, plus une certaine quantité de fourrages.

Bulle, le 12 février 1889.  
Par ordre :  
88] Greffe du tribunal de la Gruyère.

Vente de bois.

**Jeudi 21 février**, de 2 à 3 heures de l'après-midi, on vendra en mises publiques, sous de favorables conditions, dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle, 150 billons sapin de belle qualité, placés aux *Paquialets*, près du chemin de Mothélon, et 50 moules de sapin de premier choix.

On peut voir les bois sur place mardi et mercredi 19 et 20 février.  
L'exposant :  
81] DUDING, forestier-chef.

VENTE D'IMMEUBLES

Le **lundi 25 février courant**, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de la *Croix-Blanche*, à Epagny, il sera exposé en vente, en mises publiques, les immeubles désignés sous les articles 114, 115, 1176, 319, 320, 322, 325, 329 et 208 du cadastre de Gruyères, soit deux maisons, dont une avec grange et écurie et l'autre avec magasin et boulangerie, situées sur la route cantonale et à proximité de la fabrique de lait condensé, et deux pièces de terre de bonne qualité de la contenance d'environ 2 hectares (5 1/2 poses).

Pour voir les immeubles, s'adresser à M. Barthélémy Blanc, ancien instituteur, à Epagny, et pour prendre connaissance des conditions au notaire FAVRE, à Bulle.  
95] Bulle, le 15 février 1889.

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.  
Epicerie fine  
et grand choix de conserves alimentaires.  
Bougies valaisannes.  
Cierges Réali de Venise.  
Dépôt unique de feux de Bengale en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.  
Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féérique et grandiose.  
507]

Brasserie BEAUREGARD

à Fribourg.  
La BRASSERIE BEAUREGARD a l'honneur d'aviser MM. les aubergistes et cafetiers du district de la Gruyère qu'elle a confié le DÉPÔT de ses bières à M. Martin MORAND, au Tirage, à Bulle.  
Bière en fûts et en bouteilles. 52]

Pour cause de départ, on offre à vendre ou à louer une *maison d'habitation*, grange, écurie, remise, jardin attenant, le tout situé au centre du village de la Tour-de-Trême. Entrée immédiate. S'adresser à Louis Sermoud, à la Tour-de-Trême. 96]

AVIS  
Je dispose de diverses sommes à placer sur hypothèque en premier rang.  
76] ALEX. ANDREY, notaire, Bulle.

LIMES  
Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le **second jeudi après la foire**, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE. Se recommande  
A. Raggénbass, fab<sup>t</sup> de limes, successeur de Ph. Guidi,  
482] 261, rue de Morat, Fribourg.

Au magasin des Quatre-Saisons, A BULLE :  
Reçu un beau choix d'étoffes pour robes à des prix avantageux, voiles pour communiantes, ruches, un solde de châles de laine, couvertures laine couleur pour lits, le tout à des prix exceptionnels. De plus, une partie *chapeaux paille noire* à 90 cent. pièce. 77]

Cognac ferrugineux Comte.

Le litre 3 fr. 50. Dernière perfection. Le 1/2 litre 2 fr.  
Assimilation définitive du fer.

Remède infailible contre l'anémie (pauvreté du sang), la chlorose, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies; difficulté de respirer, apoplexie, transpiration. [603]

Dépôt principal : Pharmacie Comte, à Romont.

EXTRAITS DE MALT du D<sup>r</sup> G. WANDER, à Berne

**Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30  
**Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40  
**A l'iode de fer,** remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40  
**A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70  
**Fermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40  
**Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40  
**Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40  
**Diastase à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40  
**Sucre et bouillons de malt,** très recherchés contre les affections catarrhales.  
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874. [601]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1<sup>er</sup> rang pour excellente qualité. ●

Mercredi 20 février, à 9 1/2 heures,

on exposera en vente en mises publiques dans la *cave des Faverges, rière St-Saphorin, au district de Lavaux* : 1600 litres vin rouge, vase N° 12; 32,288 litres vin blanc, dont 4830 au vase N° 5; 8460 N° 10; 3488 N° 13; 3720 N° 15; 3180 N° 16; 3250 N° 17; 2750 N° 18; 2130 N° 21; 880 N° 22; 1200 litres de lies.

La dégustation des vins aura lieu dès les 9 heures.  
Le même jour, de suite après la première mise, dans les caves d'Ogoz, près des Faverges : 820 litres vin rouge; 27,640 litres vin blanc dont 6700 au vase N° 3; 3150 N° 5; 5220 N° 7; 3620 N° 10; 4450 N° 11; 1100 N° 13; 3400 N° 6; 900 litres de lies; 5300 litres vin blanc d'Épesses.

L'Administration des vignes et domaines de l'Etat :  
67] (66F) EDM. GOTTRAU

POUR L'AMÉRIQUE

Le passage a lieu par des paquebots-poste, service à grande vitesse de première classe, renommés par le confort et de leurs aménagements. Une fois par semaine, je fais accompagner une nombreuse société jusqu'au port d'embarquement.

A New-York, j'ai un bureau propre à moi pour la réception gratuite des passagers et qui est chargé de faire promptement le nécessaire pour qu'ils puissent continuer le voyage. Assurant des prix de passage très réduits, il se recommande la plus ancienne et la plus importante agence générale et institut de banque américain  
75] (M5270Z) A. ZWILCHENBART, Berne.

Le Bitter ferrugineux de Joh.-P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles couleurs; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indication du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins.  
Dépôt : Pharmacie Gavin, à Bulle. [44]

Le Dermatolip du D<sup>r</sup> G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez  
MM. A. BOSSON, à Bulle.  
L. KOEHLER, »  
Alex. DESBIOLLES, » [602]

LES ÉMIGRANTS  
POUR  
L'AMÉRIQUE  
font leur trajet  
le plus vite et le meilleur marché  
avec les  
vapeurs à grande vitesse  
88] ROMMEL & C<sup>ie</sup>, à BALE  
12 Centralbahnhplatz 12  
et leur représentant :  
Eugène WÆBER, à Bulle.

A VENDRE OU A LOUER  
Deux poses et trois quarts de pré aux Combes, commune de Bulle.  
S'adresser au notaire MENOUD. [68]

Supériorité indisputable  
CACAO SOLUBLE  
Marque  
SPRÜNGLI  
Zürich  
CHOCOLAT  
en tablettes et en poudre  
611] (OF9880)

Attention!  
On demande dans la Gruyère une *fromagerie* où l'on accepterait pendant quelques semaines un monsieur désireux de voir fabriquer le fromage en payant une indemnité.  
Adresser offres et conditions à l'Agence agricole SCHMIDT-OLIVET, chemin Vignier, à Genève.  
Au même endroit, on demande pour la France un *garçon* de 16-17 ans, sachant traire. [82]

BELLES AVOINES BLANCHES  
récolte 1887. — Prix réduits.  
Magasins BARBEY-ROCHAT,  
Croix-Blanche, Bulle. [84]

A VENDRE  
Un *fusil de chasse* en bon état. [66]  
S'adresser à A. DAVET, procureur, à Bulle.

Eruptions.

C'est grâce au traitement par correspondance et aux remèdes innocents de la Polyclinique privée à Glaris que mon enfant de 9 mois a été guéri d'une éruption, surtout au visage, accompagné d'une croûte humide et rougeante. Ebnit près Zollbrück, mai 1887. Stettler, instituteur. [86]

Pour le blanchissage et la conservation du linge, NE DEMANDEZ QUE LE



Seul représentant : C. JAN, à Oron.  
On demande des dépôts. [54]

ÉTUDE

de Licencié en droit et Bureau d'agent d'affaires de JEAN GILLET, à Bulle.

Encaissements, recouvrements amiables et litigieux. — Renseignements commerciaux. — Vente, achat et gérance d'immeubles. — Prêts hypothécaires et négociation de titres. (Bureau ouvert le mardi et les jours de marché.) [663]

A louer :

Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire DURRÉ, à Bulle. [495]

Cassée

à l'hôtel de Jaman, à Montbovon, le dimanche 17 février.  
Invitation cordiale.  
79] REYMOND.

On demande

comme employé de bureau, un jeune homme intelligent, laborieux, ayant surtout une bonne écriture. Inutile de se présenter sans cette dernière condition.  
Adresser les offres par écrit au bureau de ce journal au plus tôt. [89]

HERNIES

Guérison radicale des hernies par le traitement GLASER, curateur herniaire, de Mulhouse (Alsace).

M. Jager, de Soleure, seul représentant pour la Suisse du bandage et traitement Glaser, ensuite de nombreuses demandes et pour satisfaire ses clients, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de cette triste infirmité qu'il sera de passage à *Morat* **lundi 18 février**, hôtel de la Croix-Blanche; à *Estavayer* **mardi 19 février**, hôtel de Ville; à *Fribourg* **mercredi 20 février**, hôtel National; à *Bulle* **jeudi 21 février**, hôtel de l'Union, et à *Romont* **vendredi 22 février**, hôtel de la Gare, où il sera visible de 9 h. du matin à 5 h. du soir, avec un grand assortiment de bandages spéciaux, avec lesquels il garantit le maintien des hernies les plus volumineuses, ainsi que leur réduction. Nous conseillons en conséquence à toutes les personnes souffrant de cette infirmité d'aller le consulter.  
Toutes les consultations sont gratuites. [83]

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.  
455] P. Favre, notaire, Bulle.

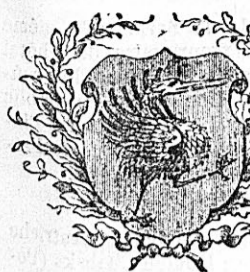
On demande à acheter des actions de la Banque populaire de la Gruyère.  
S'adresser au bureau du journal. [93]

On demande une *apprentie-tailleuse*. Entrée immédiate. — S'adresser au bureau du journal. [94]

On demande pour un petit ménage une *fillette* d'un certain âge, sachant bien faire la cuisine.  
S'adresser au bureau du journal. [90]

A louer : Un petit logement. — S'adresser à Ed. SERMOUD, à La Tour-de-Trême. [91]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4  
» 6 mois, » 2  
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 1

NOUVELLE

Tribunaux militaires.  
Le conseil des Etat qui discute le code pénal militaire, prop. bunal de division d'un grand Le grand-juge préside; il de major. Il y a huit juges sont adjoints un auditeur greffier. Le grand-juge et le Conseil fédéral pour une plainte est dirigée c ainsi que les suppléant parmi des officiers. A côté res, les membres des trib les uns des autres leurs tuelles.

Passeports pour la Turquie formé que les passeports mis à l'entrée en Turquie visa d'un consulat turc. prête à se charger d'obt ports suisses. Toutefois, blement légalisés par la c

Zurich. — Le tribunal passée à sa barre Mlle Z plômée, qui guérit tous tions d'une huile dont el tients, le peintre B., ne dant du traitement de M pratiqué sur tout le corp biba de son huile. Il en conduisit le peintre fort la suite de ce beau trait montra le danger, que M le tribunal. Les experts cord sur la cause réelle estimèrent que la préven coupable de blessures et aux frais et à une amend vention à la loi sur la po

FEUILLETON D

L'OR

PAUL

Elle achevait le récit quel des paroles échangées dans quand une voiture s'arrêta hommes en descendant : le la sûreté et Jules Queyrat. En apercevant le juge d'i venait une fois de plus de m paroles, reconla effrayée. El de bavardage défendu. — Vous ne me paraissez recommandations, madame, qui reconnut le rédacteur de la concierge. Cette réponse désarma Q et se contenta, pour toute r — Et pourriez-vous m'ap cousin ?... Madame Robinet ouvrit t